

France Tourisme Ingénierie « Rénovation des stations »

Piloté par Atout France, le programme France Tourisme Ingénierie « Rénovation des stations » visait à accélérer la rénovation globale de l'immobilier de loisir (et plus spécifiquement les copropriétés traditionnelles et les résidences de tourisme) de 50 stations de montagne sur les 5 prochaines années autour d'actions opérationnelles à court terme.

L'essentiel :

» [Le programme en quelques points](#)

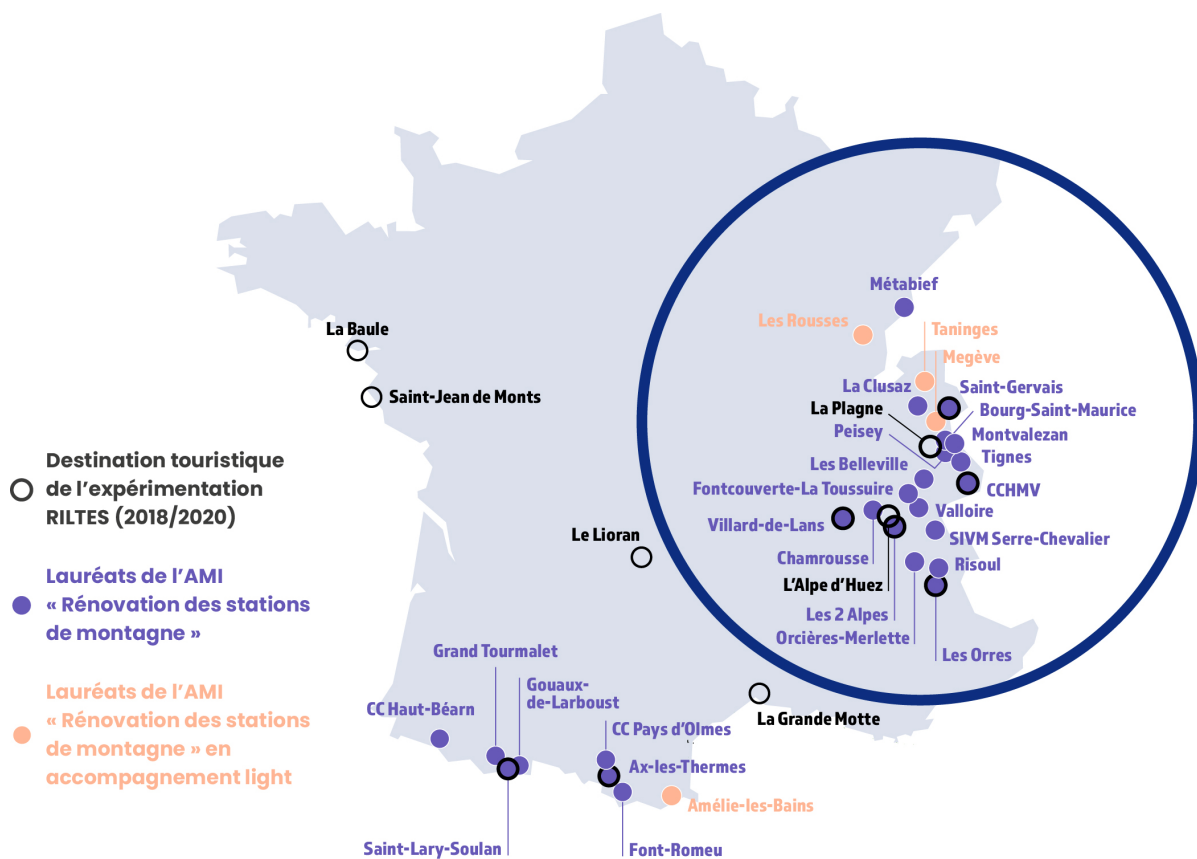
» [Bilan synthétique du programme](#)

» [Notre boîte à outils](#)

Des études spécifiques réalisées :

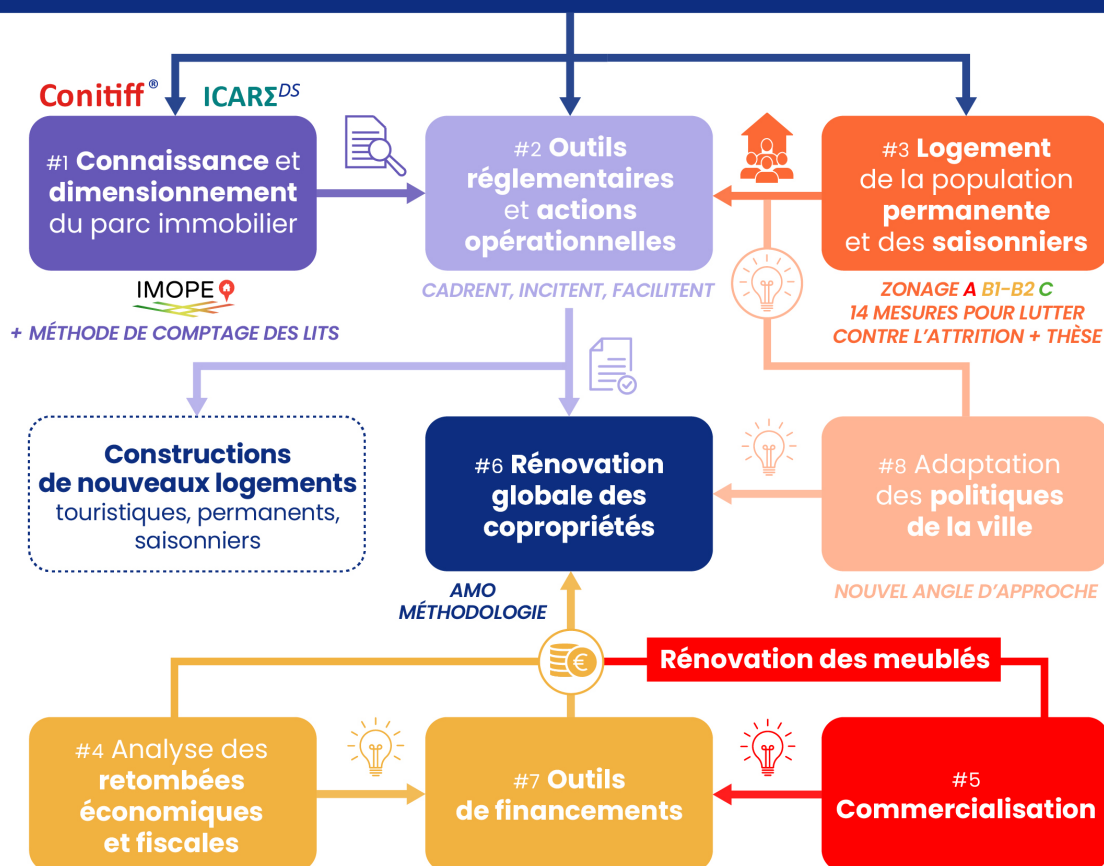
- [Le conventionnement Loi Montagne](#)
- [Le bail rénovation-gestion](#)
- [Organisation et l'exploitation par un acteur public d'un service public de conciergerie](#)

Le programme a consisté à identifier, concevoir et mettre en œuvre des dispositifs adaptés pour accélérer les processus de rénovation globale de ces copropriétés (copropriétés traditionnelles et résidences de tourisme) pour, d'une part, pérenniser l'attractivité commerciale et la performance touristique de ces lits et, d'autre part, contribuer activement à la transition des stations vers un modèle plus durable. Il s'agissait aussi et surtout d'engager une approche transversale de la rénovation des stations pour répondre à l'ensemble des préoccupations des acteurs.



25 premières stations de montagne ont été accompagnée entre 2022 à 2024 suite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) organisé fin 2021.

IDENTITÉ ET VISION D'AVENIR



Cet accompagnement s'est traduit par de l'ingénierie dédiée ainsi que par la recherche et la production collective de solutions avec l'ensemble des lauréats, pour apporter des réponses opérationnelles à 8

sujets transversaux.

8 sujets transversaux pour comprendre et œuvrer à la rénovation de l'immobilier de loisir en destination touristique.

Pour ce faire, il s'agit d'avoir recours à divers leviers...

- Structuration d'une gouvernance de projet
- Accompagnement technique en rénovation immobilière
- Expertise juridique
- Propositions et création de mesures incitatives
- Identification / émergence de mesures coercitives
- Organisation / structuration de nouveaux modèles économiques
- Développement et/ou consolidation d'outils de connaissance et/ou de pilotage du sujet
- Création de groupes de travail dédiés à chaque sujet transversal

... et de faire coïncider une double vision des enjeux :

- La vision de la destination (proposer une offre de qualité homogène répondant aux attentes de la clientèle, améliorer le confort et la qualité d'usage pour une montagne hiver comme été, améliorer l'image de la station, engager une transition énergétique indispensable, etc.).
- La vision des propriétaires (mieux louer pour rentabiliser l'investissement ou faire face aux charges de plus en plus élevées, gérer leur patrimoine, l'améliorer afin qu'il ne se dégrade pas ou se paupérise, être considérés par et comme les acteurs de la station, etc.).

Chaque année des journées techniques collectives (JTC) ont été organisées par Atout France et la Banque des Territoires, en présence des services de l'Etat, pour présenter les avancées, mettre en évidence certains points de blocage (techniques, juridiques, réglementaires, législatifs), recueillir des avis et/ou apporter des éclairages issus de retours d'expérience hors AMI.